

Je vous présente ce soir, au nom du Conseil Municipal, le rapport 2009 sur la situation financière de la ville de Sainte-Anne-de-Beaupré conformément à l'article 474.1 de la Loi sur les Cités et Villes. Je vous ferai part par la même occasion de nos orientations pour l'année 2010.

## **1. ÉTATS FINANCIERS 2008**

Pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2008, notre ville a dégagé un excédent des revenus sur les dépenses de 97 216.00\$. Le surplus accumulé est maintenant de 164 288.00\$.

## **2. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

Les états financiers de notre municipalité ont été vérifiés par M. Pierre Racine, comptable agréé suivant les principes généralement reconnus en comptabilité municipale du Québec.

## **3. BILAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION**

Le plan triennal d'immobilisation adopté en 2008 a bien progressé. Ainsi nous avons réalisé des investissements majeurs pour nos infrastructures routières sur le boulevard Ste-Anne. De plus nous avons complété la réfection de la rue Charles-Eugène Marquis. Ces travaux ont été possibles grâce aux différents programmes gouvernementaux auxquels nous avons un accès.

Aussi, la construction d'une résidence de 30 logements pour personnes âgées a énormément progressé. La démolition de l'ancien poste de police est chose faite et le Groupe de Ressources Techniques qui nous accompagne en est à l'étape des plans et devis pour aller en appel d'offres.

Quant à la mise aux normes de l'eau potable, un changement de Ministre ainsi que des hauts fonctionnaires ont causé un piétinement de ce dossier. Tous les documents et analyses sont entre leurs mains et nous attendons un débloqué imminent.

Enfin, certains investissements ont été réalisés à la S.A.Q. et d'autres sont en préparation au niveau commercial afin de créer des emplois et confirmer Sainte-Anne-de-Beaupré dans son important rôle commercial de la région. Les élus municipaux joueront leur rôle de facilitateurs afin que ces projets aboutissent. Aussi certains développements domiciliaires sont en voie d'éclore continuant d'enrichir la vie municipale.

## **4. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AU RÉSULTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE EN COURS**

Pour l'année 2009 qui s'achève notre Conseil avait adopté un budget de 4 255 472.000 \$. Il est difficile d'envisager un équilibre entre les revenus et les dépenses car nous avons réalisé de nombreux travaux en infrastructure avec des impondérables difficiles à quantifier. Une demande

d'aide récurrente est toujours active au Ministère des affaires municipales et nous attendons la réponse du nouveau ministre.

## **5. OPÉRATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LE PROCHAIN BUDGET**

Pour l'année 2010 nous présenterons un budget qui tiendra compte de la situation économique difficile autant régionale que provinciale. Ainsi nous nous efforcerons de geler les taxes sinon la hausse sera en-deça du coût de la vie. Chacun et chacune devra faire un effort dans ce contexte difficile afin de garder la même qualité des services qui sont offerts par votre municipalité.

## **6. ORIENTATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMOBILISATION 2010-2011-2012**

Au cours des prochaines années, nous projetons réaliser la construction d'une résidence de 30 logements pour personnes âgées ainsi que la mise aux normes de notre alimentation en eau potable. De plus, nous continuerons avec la contribution de différents programmes gouvernementaux, la réfection des rues les plus désuètes. Enfin, nous avons l'intention d'acquérir la machinerie nécessaire à l'enlèvement de la neige.

## **7. TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Pour l'année 2009, voici le tableau de la rémunération et les allocations de dépenses payées aux membres du Conseil municipal, d'un organisme mandataire de celui-ci ou d'un organisme supra-municipal.

| Nom             | Fonction       | Rémunération | Allocation de dépenses | TOTAL       | MRC        | Allocation de dépenses |
|-----------------|----------------|--------------|------------------------|-------------|------------|------------------------|
| Jean-Luc Fortin | Maire          | 15 189,22\$  | 7 594,62\$             | 22 783,84\$ | 7 220,00\$ | 3 610,00\$             |
| Rémi Drouin     | Conseiller #1  | 5 512,92\$   | 2 756,46\$             | 8 269,38\$  |            |                        |
| Caroline Nicole | Conseillère #2 | 5 512,92\$   | 2 756,46\$             | 8 269,38\$  |            |                        |
| Michel Lebel    | Conseiller #3  | 5 512,92\$   | 2 756,46\$             | 8 269,38\$  |            |                        |
| Nathalie Morin  | Conseillère #4 | 5 512,92\$   | 2 756,46\$             | 8 269,38\$  |            |                        |
| Manon Trépanier | Conseillère #5 | 5 512,92\$   | 2 756,46\$             | 8 269,38\$  |            |                        |
| Martin Dionne   | Conseiller #6  | 5 512,92\$   | 2 756,46\$             | 8 269,38\$  |            |                        |

## **8. LISTE DE TOUS LES CONTRATS ADJUGÉS DE PLUS DE 25 000 \$**

Tel que le stipule la Loi des Cités et Villes du Québec, il me fait plaisir de vous déposer la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclu pendant l'année ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ conclus au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. Ces listes sont déposées au service administratif pour fin de consultation tel que requis par la loi.

## **9. BUDGET 2010**

Les prévisions budgétaires de l'année 2010 seront déposées lors d'une assemblée publique spéciale qui sera tenue le 14 décembre prochain. Je vous invite à y assister en grand nombre. Nous vous brosserons alors un tableau complet et détaillé sur l'évolution des revenus de la Ville ainsi que sur ses responsabilités.

En terminant, je tiens au nom du Conseil municipal, à remercier tous les employés municipaux et tous les bénévoles qui s'engagent à chaque jour pour faire de notre ville, Sainte-Anne-de-Beaupré, un milieu fier de son passé et confiant en son avenir.

Jean-Luc Fortin, maire  
Sainte-Anne-de-Beaupré